

Le Minerve

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

VOL. XLII.

EDITION QUOTIDIENNE, MONTREAL, JEUDI MATIN, 30 SEPTEMBRE 1869.

No. 19.

Acte concernant la Faillite 1869

Province de Québec, District de Montréal.
Dans l'affaire de
DAME JULIE VINCENT, FAILLIE,
ET
DAME ADELAÏDE CHAPIET, OPPOSANTE.
Une opposition afin de charge a été produite en cette affaire, et les créanciers sont notifiés que les propriétés seront vendues aux charges mentionnées en la dite opposition, à moins qu'elle ne soit contestée de ce jour au six OCTOBRE prochain.
LOUIS J. R. GIARD, Syndic.
Montréal, 15 Septembre 1869.

Acte concernant la Faillite 1869

Province de Québec, District de Montréal.
Dans l'affaire de
OCTAVE BRISSETTE, FAILLI,
vs.
MORIS ALEXANDER HART & Co., OPPOSANTS.
Une opposition afin de charge a été produite en cette affaire, et les créanciers sont notifiés que les propriétés seront vendues aux charges mentionnées en la dite opposition, à moins qu'elle ne soit contestée de ce jour au six OCTOBRE prochain.
LOUIS J. R. GIARD, Syndic.
Montréal, 15 Septembre 1869.

Acte concernant la Faillite 1869

Province de Québec, District de Montréal.
Dans l'affaire de
DUNCAN McPHEE, FAILLI,
Le failli a fait une cession de ses biens à moi, et les créanciers sont notifiés de se réunir à la place d'affaires dernièrement occupé par le failli No. 10 Rue William, en la Cité de Montréal, LUNDI le QUATRIÈME jour d'OCTOBRE prochain à DIX heures de l'avant-midi, pour recevoir un état de ses affaires et pour nommer un syndic.
T. S. BROWN, Syndic par intérim.
Montréal, 15 Septembre 1869.

Acte concernant la Faillite 1869

Province de Québec, District de Montréal.
Dans l'affaire de
JOHN J. REEVES, FAILLI, sous l'acte d'assignation en date du vingt-cinquième jour de Novembre 1867.
Les créanciers du susdit failli sous l'acte susdit sont notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 1, Bâtisses de l'Union, Rue St. François-Xavier, dans la Cité de Montréal, MARDI, le CINQUIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à TROIS heures de l'après-midi, pour donner des instructions au Syndic en ce qui regarde la décharge d'une certaine hypothèque sur ses biens-fonds et nommer des Inspecteurs en conformité avec la clause 24 du dit acte.
T. S. BROWN, Syndic.
Montréal, 15 Septembre 1869.

Acte concernant la Faillite 1869

Province de Québec, District de Montréal.
Dans l'affaire de
ROBERT GRAHAM, Papeterier, FAILLI.
Le failli sus-nommé a fait une cession de ses biens à moi, et les créanciers sont notifiés de se réunir à la place d'affaires ci-devant occupé par le failli à MONTREAL, JEUDI, le SEPTIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, pour recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic.
DAVID J. CRAIG, Syndic par intérim.
Montréal, 21 Septembre 1869.

Acte concernant la Faillite 1869

Province de Québec, District de Montréal.
Dans l'affaire de
J. & D. McHURNEY, FAILLIS.
Les soussignés ont déposé au Bureau de cette Cour un acte de composition et de décharge exécuté par leurs créanciers, et le VINGT-SIXième jour d'OCTOBRE prochain, se référant à la dite Cour, pour en obtenir une ratification de la décharge effectuée en leur faveur en vertu du dit acte.
J. & D. McHURNEY, Par J. C. AUBINTE, Léons Procureurs ad litem.
Montréal, 22 Septembre 1869.

Acte concernant la Faillite 1869

Province de Québec, District de Montréal.
Dans l'affaire de
JAMES THOMSON, de Montréal, FAILLI.
Les créanciers du failli sont notifiés de se réunir au Bureau du sousigné, Bâtisses de la Bonette, dans la Cité de Montréal, LUNDI, le CINQUIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à TRIS heures de l'avant-midi, pour le règlement des affaires de la faillite en général.
A. B. STEWART, Syndic.
Montréal, 23 Septembre 1869.

Acte concernant la Faillite 1869

Province de Québec, District de Montréal.
Dans l'affaire de
LÉONARD L. CHARBONNEAU, FAILLI.
Une cession de faillite a été produite en cette affaire, et les créanciers sont notifiés de se réunir au Bureau du sousigné, Bâtisses de la Bonette, dans la Cité de Montréal, LUNDI, le CINQUIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à TRIS heures de l'avant-midi, pour le règlement des affaires de la faillite en général.
A. B. STEWART, Syndic.
Montréal, 23 Septembre 1869.

Acte concernant la Faillite 1869

Province de Québec, District de Montréal.
Dans l'affaire de
LÉONARD L. CHARBONNEAU, FAILLI.
Une cession de faillite a été produite en cette affaire, et les créanciers sont notifiés de se réunir au Bureau du sousigné, Bâtisses de la Bonette, dans la Cité de Montréal, LUNDI, le CINQUIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à TRIS heures de l'avant-midi, pour le règlement des affaires de la faillite en général.
A. B. STEWART, Syndic.
Montréal, 23 Septembre 1869.

AVIS.

Le soussigné donne avis qu'il a l'intention de demander à la Corporation de la Cité de Montréal, d'élever un Égout à Vapour sur cette propriété No. 181.
G. L. ROLLAND, Notaire.
Montréal, 28 Septembre 1869.

AVIS.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'ayant considérablement agrandi ses glaciers, il pourra, cette année, fournir de la glace à un plus grand nombre de consommateurs que par le passé. Pour les prix, s'adresser à
JOSEPH CHRISTIN, 119 Rue Saint-Jacques.

Université du Collège Victoria.

FACULTÉ DE DROIT.
SESSION DE 1869-70.
Professeurs.
Droit Civil: L'Hon. A. A. DORION, C. R., JOSEPH DOUTRE, C. R.,
Droit Criminel: W. H. KERR, Esq.,
Droit Commercial: JOHN A. PERKINS, M. A., B. C. L.,
Procédure Civile: G. DOUTRE, B. C. L.,
Droit Romain: C. A. GÉOFFRION, B. C. L.,
Les Lectures seront faites dans les Salles de la Faculté à l'INSTITUT-CANADIEN, No. 111, Rue Notre-Dame, commencent MARDI, le 5 OCTOBRE prochain.
Pour plus amples détails les Étudiants peuvent s'adresser à
J. A. PERKINS, Jr., Secrétaire.
No. 61, Petite Rue St. Jacques, 7-m k.
Montréal, 11 Septembre 1869.

UNIVERSITÉ MCGILL, MONTREAL.

Changement de Temps.
Les Classes de la FACULTÉ DE MÉDECINE commencent MARDI, le 5 OCTOBRE, au lieu du 2 NOVEMBRE, comme annoncé précédemment.
Les Examens d'immatriculation auront lieu le PREMIER SAMEDI D'OCTOBRE, et le DERNIER SAMEDI DE MARS de l'année prochaine.
GEO. W. CAMPBELL, A.M. M.D., DOYEN DE LA FACULTÉ.
9 août—8 et 279

Ecole Modèle d'Elite de Montréal

NOS. 6, 8 ET 10, RUE ST. CONSTANT.
La réouverture des classes à cette école se fera LUNDI, le TRENTIÈME jour d'AOUT courant, à 9 h. m.
L'on y donne une éducation soignée, tant anglaise que française, commerciale et maritime, à un prix des plus modérés.
Les parents qui désirent envoyer leurs enfants à l'école, sont priés d'y aller faire sous leur signature.
WM. DORAN, Principal.
292—m k

L'ACADEMIE ANGLAISE ET FRANÇAISE

MADAME O. H. E. CLARKE
POUR LES DEMOISELLES
No. 30, RUE ST. DENIS, PRÈS DU CARRÉ VIGER
Recommencement des Cours d'Études
MERCREDI, 1er SEPTEMBRE PROCHAIN
25 août 1869.

ACADÉMIE CLARKE,

No. 32, Rue St. Denis, près du Carré Viger.
Education Commerciale Anglaise et Française.
Les Classes de cet établissement recommencent leurs Cours d'Études
MERCREDI, 1er SEPTEMBRE PROCHAIN
25 août 1869.

PAVAGE EN ASPHALTE.

COMPOSITION PERFECTIONNÉE.
MM. FLEIGNY & BERTRAND sont priés d'entreprendre toutes espèces de PAVAGES EN ASPHALTE pour TROTTOIRS, RUES, COURS, CHAÛVES, etc.
L'Asphalte est supérieur à toute autre composition employée à ces fins et est pour les rues, d'une résistance qui défie toutes les rigueurs de la température. Appliquée aux trottoirs, elle évase la voirie pour toujours, ainsi que dans les cours.
Ouvrages faits aux prix les plus raisonnables. On procède aux chantonnements satisfaisants.
S'adresser par lettre à la Boîte 2274, P.O., ou chez M. BERTRAND, No. 129, Rue Notre-Dame, 31 Août.

AVIS.

Les officiers et les hommes du bataillon des "Camraders Mont-Royal," sont par les présentes notifiés d'assister régulièrement à l'exercice (drill) au lieu ordinaire (Military School), rue Craig, tous les VENDREDIS, à 7 heures P. M.
Par ordre, R. BARENT, Capitaine et Adjudant.
15 Septembre—6j k

J. GARDNER,

Chimiste et Pharmacien,
457 RUE NOTRE-DAME (PARTIE OUEST)
ET
311 et 313, RUE NOTRE-DAME (PARTIE EST)
A reçu par le Steamer DACIA
DIRECTEMENT DE LONDRES.
Approvisionnement récent de Drogues, Médecines Chimiques et Brevetés, Brosses à Cheveux, à Ongles, à Dents; Menthe Poivrée Anglaise et autres en Lozange.
—AUSSEL—
Quinine, Cambré, Chloroforme de Bureau, Chloroforme de France, moutarde Saxony, Bismuth, Poudre de Peper, Brosses de Goussier &c. &c.
—AUSSEL EN STOCK—
Sanguis Franches, Huile de Camelle, Chaux de Groffe, Menthe Poivrée, Lavande, Rosemary, Succinif Lemon, belles Laines Chimiques et jolies Tannevels Senna, &c. &c.

J. GARDNER,

CHIMISTE,
Propriétaire du Vin Piquant Quinine, Poudre à Bouillir, Remède contre la Tox, et Remède Epileptique.
Gauthier, Dusseault & Co
ENCANTEURS
MARCHANDS A COMMISSION
No. 200, Rue Notre-Dame
NOUVELLE BATISSE JOSEPH BEAUDRY
8 Juin.

AVIS.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'ayant considérablement agrandi ses glaciers, il pourra, cette année, fournir de la glace à un plus grand nombre de consommateurs que par le passé. Pour les prix, s'adresser à
JOSEPH CHRISTIN, 119 Rue Saint-Jacques.

AVIS.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'ayant considérablement agrandi ses glaciers, il pourra, cette année, fournir de la glace à un plus grand nombre de consommateurs que par le passé. Pour les prix, s'adresser à
JOSEPH CHRISTIN, 119 Rue Saint-Jacques.

CORPORATION DE MONTREAL

Hardes d'Hiver pour la Police du Feu.
Des SOUMISSIONS, à l'adresse d'un soussigné, seront reçues à Hôtel-de-Ville, jusqu'à VENDREDI 1 A MIDI, le 10 OCTOBRE prochain, pour les articles suivants de Hardes d'Hiver pour la Police du Feu de la Cité, savoir:
30 Redingotes,
30 Paires Pantalons
Suivant les échantillons au Bureau du Chef du Département du Feu.
(Par ordre),
CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 28 Septembre 1869, 171

CORPORATION DE MONTREAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que ce qui suit est une copie vraie du rapport des Commissaires soussignés, déterminant quelles sont les parties intéressées qui doivent être spécialement notifiées par les fins de la dite améiioration; et qu'aux termes de la nouvelle section de l'acte de la Cité, chap. 17, les dites parties intéressées qui désirent s'opposer à la dite améiioration sont tenues de produire leur opposition entre les mains des Commissaires soussignés, dans les trois jours de la date de la dernière insertion de cet avis, à savoir:
RAPPORT.
Les soussignés Commissaires nommés sur l'ordre de la Cour Supérieure de Montréal, le vingtième jour d'Aout dernier, rapportent qu'ils ont délibéré sur les limites qui deviendront plus tard sujettes à être cotisées pour couvrir le prix d'évaluation et les frais qui seront encourus en raison de la dite expropriation dans la rue Workman de cette Cité, conformément aux actes de la Législature; et qu'ils se sont arrêtés sur les limites suivantes, à savoir:—Tous les terrains faisant face à la dite rue Workman, des deux côtés de la dite rue, depuis la rue Canning jusqu'aux limites de la Cité, les terrains faisant encoignure y compris; les deux terrains du côté sud-ouest de la rue Canning, appartenant à D. Gammie et Wm. Reid; les trois terrains du côté nord-est de la dite rue Canning, faisant face à la dite rue Workman, appartenant à N. Gordon, A. Cantin et F. T. Judah; et que les noms des propriétaires ou parties intéressées qui sont spécialement notifiés aux fins de l'amélioration proposée tels qu'ils sont établis au rôle général des Cotisations, fait immédiatement avant la période préétablie pour procéder à l'évaluation requise par les sections 11 et 12 de l'acte passé dans la 22e année du Règne de Sa Majesté, intitulé: Acte pour amender les dispositions de divers actes concernant la Cité de Montréal et pour d'autres fins, sont:
Rue Workman, Workman & Delisle; do, Edouard Trudelle; do, Olivier Haré; do, Workman & Delisle; do, Thomas Boyce; do, Pierre Frenière; do, Toussaint Palada; do, William Quinn; do, Workman & Delisle; rue Canning, D. Gammie; do, William Reid; do, N. Gordon; do, A. Cantin; do, F. T. Judah.
En foi de quoi, nous avons apposé nos signatures.
N. B. COISE,
D. MASSON,
R. COMTE, Commissaires.
CHAMBRE DES COMMISSAIRES, HOTEL-DE-VILLE.
Montréal, ce dix-huitième jour de septembre mil huit cent soixante et neuf. dx—19
Publié dans le *Minerve* du 20 au 23 septembre courant inclusivement.

CORPORATION DE MONTREAL

Le MAIRE, les ÉCHEVINS et CITOYENS de la Cité de Montréal, Requêteurs en expropriation dans la Rue Workman de cette Cité, aux fins de prolonger la dite rue.
AVIS PUBLIC est par le présent donné que ce qui suit est une copie vraie du rapport des Commissaires soussignés, déterminant quelles sont les parties intéressées qui doivent être spécialement notifiées par les fins de la dite améiioration; et qu'aux termes de la nouvelle section de l'acte de la Cité, chap. 17, les dites parties intéressées qui désirent s'opposer à la dite améiioration sont tenues de produire leur opposition entre les mains des Commissaires soussignés, dans les trois jours de la date de la dernière insertion de cet avis, à savoir:
RAPPORT.
Les soussignés Commissaires nommés sur l'ordre de la Cour Supérieure de Montréal, le vingtième jour d'Aout dernier, rapportent qu'ils ont délibéré sur les limites qui deviendront plus tard sujettes à être cotisées pour couvrir le prix d'évaluation et les frais qui seront encourus en raison de la dite expropriation dans la rue Workman de cette Cité, conformément aux actes de la Législature; et qu'ils se sont arrêtés sur les limites suivantes, à savoir:—Tous les terrains faisant face à la dite rue Workman, des deux côtés de la dite rue, depuis la rue Canning jusqu'aux limites de la Cité, les terrains faisant encoignure y compris; les deux terrains du côté sud-ouest de la rue Canning, appartenant à D. Gammie et Wm. Reid; les trois terrains du côté nord-est de la dite rue Canning, faisant face à la dite rue Workman, appartenant à N. Gordon, A. Cantin et F. T. Judah; et que les noms des propriétaires ou parties intéressées qui sont spécialement notifiés aux fins de l'amélioration proposée tels qu'ils sont établis au rôle général des Cotisations, fait immédiatement avant la période préétablie pour procéder à l'évaluation requise par les sections 11 et 12 de l'acte passé dans la 22e année du Règne de Sa Majesté, intitulé: Acte pour amender les dispositions de divers actes concernant la Cité de Montréal et pour d'autres fins, sont:
Rue Workman, Workman & Delisle; do, Edouard Trudelle; do, Olivier Haré; do, Workman & Delisle; do, Thomas Boyce; do, Pierre Frenière; do, Toussaint Palada; do, William Quinn; do, Workman & Delisle; rue Canning, D. Gammie; do, William Reid; do, N. Gordon; do, A. Cantin; do, F. T. Judah.
En foi de quoi, nous avons apposé nos signatures.
N. B. COISE,
D. MASSON,
R. COMTE, Commissaires.
CHAMBRE DES COMMISSAIRES, HOTEL-DE-VILLE.
Montréal, ce dix-huitième jour de septembre mil huit cent soixante et neuf. dx—19
Publié dans le *Minerve* du 20 au 23 septembre courant inclusivement.

CORPORATION DE MONTREAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que ce qui suit est une copie vraie du rapport des Commissaires soussignés, déterminant quelles sont les parties intéressées qui doivent être spécialement notifiées par les fins de la dite améiioration; et qu'aux termes de la nouvelle section de l'acte de la Cité, chap. 17, les dites parties intéressées qui désirent s'opposer à la dite améiioration sont tenues de produire leur opposition entre les mains des Commissaires soussignés, dans les trois jours de la date de la dernière insertion de cet avis, à savoir:
RAPPORT.
Les soussignés Commissaires nommés sur l'ordre de la Cour Supérieure de Montréal, le vingtième jour d'Aout dernier, rapportent qu'ils ont délibéré sur les limites qui deviendront plus tard sujettes à être cotisées pour couvrir le prix d'évaluation et les frais qui seront encourus en raison de la dite expropriation dans la rue Workman de cette Cité, conformément aux actes de la Législature; et qu'ils se sont arrêtés sur les limites suivantes, à savoir:—Tous les terrains faisant face à la dite rue Workman, des deux côtés de la dite rue, depuis la rue Canning jusqu'aux limites de la Cité, les terrains faisant encoignure y compris; les deux terrains du côté sud-ouest de la rue Canning, appartenant à D. Gammie et Wm. Reid; les trois terrains du côté nord-est de la dite rue Canning, faisant face à la dite rue Workman, appartenant à N. Gordon, A. Cantin et F. T. Judah; et que les noms des propriétaires ou parties intéressées qui sont spécialement notifiés aux fins de l'amélioration proposée tels qu'ils sont établis au rôle général des Cotisations, fait immédiatement avant la période préétablie pour procéder à l'évaluation requise par les sections 11 et 12 de l'acte passé dans la 22e année du Règne de Sa Majesté, intitulé: Acte pour amender les dispositions de divers actes concernant la Cité de Montréal et pour d'autres fins, sont:
Rue Workman, Workman & Delisle; do, Edouard Trudelle; do, Olivier Haré; do, Workman & Delisle; do, Thomas Boyce; do, Pierre Frenière; do, Toussaint Palada; do, William Quinn; do, Workman & Delisle; rue Canning, D. Gammie; do, William Reid; do, N. Gordon; do, A. Cantin; do, F. T. Judah.
En foi de quoi, nous avons apposé nos signatures.
N. B. COISE,
D. MASSON,
R. COMTE, Commissaires.
CHAMBRE DES COMMISSAIRES, HOTEL-DE-VILLE.
Montréal, ce dix-huitième jour de septembre mil huit cent soixante et neuf. dx—19
Publié dans le *Minerve* du 20 au 23 septembre courant inclusivement.

DEUX INSTITUTEURS Demandés.

On demande deux Instituteurs ou Institutrices, ayant Diplôme de deuxième classe, et capables d'enseigner le Français et l'Anglais, pour les arrondissements No. 2 et No. 3 de la Municipalité de Montréal. On donnera un bon salaire.
S'adresser au Secrétaire-Trésorier
LOUIS DUHAMEL, M. D.
Wright, 9 septembre 1869.—1

DEMANDE D'INSTITUTEUR.

ON A BESOIN D'UN INSTITUTEUR qualifié pour tenir une école élémentaire dans la Paroisse de Hocherville.
S'adresser au Doyen G. E. ROY, Esq., Président des Commissaires d'Écoles ou au soussigné,
LES NORMANDIN, Secrétaire-Trésorier,
Boucherville, 16 Septembre 1869. 8-cj

Commis Demandés.

On demande UN COMMISS d'expérience et muni de bonnes recommandations; aussi, DEUX JEUNES GARÇONS pour porter les paquets, des bouges gens de la campagne pendant les fêtes.
S'adresser à
PRÉPOSTAIN, PERRAULT & Co.,
No. 97, Rue Notre-Dame. 13-j

LOUIS LARIVÉ

Professeur de Musique,
502, RUE ST. MARIE.
Montréal, 14 Septembre. 5—umk

L. S. COTÉ,

AVOCAT, L.L.B.,
20-Rue St. Vincent-20
M. COTÉ suivra les Cours de St. Jean d'Liberville.
Montréal, 2 Septembre 1869. 30—a k

AVIS.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'ayant considérablement agrandi ses glaciers, il pourra, cette année, fournir de la glace à un plus grand nombre de consommateurs que par le passé. Pour les prix, s'adresser à
JOSEPH CHRISTIN, 119 Rue Saint-Jacques.

AVIS.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'ayant considérablement agrandi ses glaciers, il pourra, cette année, fournir de la glace à un plus grand nombre de consommateurs que par le passé. Pour les prix, s'adresser à
JOSEPH CHRISTIN, 119 Rue Saint-Jacques.

McMILLAN & CARSON

MARCHANDS-TAILLEURS ET DE HARDIS FAITES EN GROS,
150, RUE MCGILL, MONTREAL.
Demande la permission d'attirer l'attention des Marchands de l'Est et de l'Ouest sur la quantité et la variété de leur assortiment de Hardis, Va Habillés, le soin, l'attention avec laquelle ils font l'achat et le choix de leur assortiment, les soussignés se flattent qu'ils trouveront digne de l'attention des acheteurs qui viennent se pourvoir sur notre marché. Conditions libérales. On sollicite une visite et un instant d'examen de l'assortiment.
MM. McM. & C. désirent aussi dire à leurs amis et à leurs anciens clients qu'ils ont repris leurs affaires de pratique et qu'ils viennent de recevoir un assortiment de Marchandises Choieses. Ce département sera conduit par des Tailleurs habiles, et sera soigné et distinct de leur Commerce de Gros. Tous les ordres qui leur seront adressés, recevront le soin et l'attention qui ont caractérisé leur maison pendant bien des années.
McMILLAN & CARSON.
10 sept.—2 m k

ALEX. URQUHART & Cie

OFFRENT EN VENTE
Amendes à Ecailles Molles, Différentes qualités.
Amendes du Jourdain En Boîtes.
Noix du Brésil,
Noisette de Cécile, Noix de Grenoble
Pelures Confies,
Raisins Seedless,
Sardines, et ; boîtes.
Huile à Salade, Pintes, Chopines et Demiars.
Savon de Castille,
Crème de Tartre,
Riz d'Arracan,
Spermacétie de Belmont,
27 sept. 6s et 12s. 11—s

CHARBON A VENDRE

LEBIEH PITTSION,
Charbon Ecossais !
ARCHER, LABELLE & Co.,
10—Rue du Port, —10
7 Septembre. 30—um k

POT BARLEY

Reçu régulièrement des Moulins ET A VENDRE
PAR D. J. CRAIG
20—Rue Foundling—20
20 Août. 20—um k

COUVERTURES!

COUVERTURES!
COUVERTURES!
LA COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE D'ORNWALL, fait les COUVERTURES les meilleures et les plus à bon marché de la Puisseance.
Blanches et Grises, de tous Patrons
Demandez les COUVERTURES DE CORNWALL et voyez à ce que celles que l'on vous donnera aient l'étoffe de Cornwell.
Aucune autre n'est véritable.
On pourra se procurer chez les Marchands de Gros et de Détail, par toute la Puisseance.
30 sept. 10—s k

INOU! INOU!

Un Terrain, comprenant 462 Lots de 40 pieds de front x 75 à 100 pieds,
A VENDRE
2 CENTS PAR PIED SEULEMENT
en dehors des limites de la ville, adjoignant le 1695 de la Cité des Chars Urbains et Hochelaga.
22 Juin—23

A Louer pour plusieurs années ou à Vendre,

LA DISTILLERIE sur la Rue JACQUES-CARTIER, connue comme la
DISTILLERIE GORRIE.
On peut se servir séparément des VOUTRES pour le MALT, du FOUR et du compartiment à GRAIN ou on peut convertir le tout en manufature on peut aussi utiliser des Voutres très considérables.
8 Juillet. DANIEL GORRIE, 252

BANQUE MOLSON.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de cette Corporation aura lieu au Bureau de la Banque, à TROIS heures P. M., LUNDI, le ONZE OCTOBRE prochain.
Par ordre du Bureau,
W. M. SACHE, Caissier.
Montréal, 27 Septembre 1869—161

BUREAU DU COMITE CANADIEN

LE COMITÉ, donne avis qu'il a ouvert, son BUREAU à l'angle des Rues ST. VINCENT et ST. THÉRÈSE, où devra s'adresser toute personne ayant affaire au dit Comité.
Entrée sur la rue St. Thérèse, No. 4.
Montréal, 3 Septembre, 30
(Les journaux sont priés de reproduire gratis.)

MAISONS A VENDRE!

UN JOLI COTTAGE, No. 200, Rue Panet, au prix réduit de \$700 et les DEUX PETITES MAISONS, Nos. 44 et 46, Rue Lagacochère. Prix \$1200.
AUSSEL.
CETTE MAGNIFIQUE RÉSIDENCE, à des conditions très faciles, No. 206, Rue Lagacochère, près de la Rue St. Hubert.
H. H. GEDDES, Agent d'Immobilier et de Placements, 32, Rue St. Jacques. 12—u k

A LOUER

DEUX RÉSIDENCES DE PREMIÈRE CLASSE 36 et 38, Rue Notre-Dame.
Une MAISON de première classe, au No. 201, Rue St. Antoine, contenant toutes les améliorations modernes et en ordre parfait.
Une MAISON en briques, au No. 48, Rue Perthuis, élevée par M. Pierre Turner.
S'adresser à
AMABLE PREVOST, Rue St. Paul, 206 et 208. 27 sept.—16 s p

A VENDRE

UN MAGASIN et une RÉSIDENCE de CAMPAGNE; une place d'habitation euville dans le village de St. REMI, consistant en une résidence y compris, et une maison de campagne, et devant occupé par H. McLELL & Co., Termes faciles et titres incontestables. Pour les conditions, s'adresser chez M.
BUREAU A NORMANDEAU, Notaire, etc., 85, rue St. François-Xavier. 1 octobre—21j

A LOUER

A LA COTE ST. LUC, une magnifique TERRE, avec une maison, deux vergers, champs, etc., le tout en bon ordre, l'assiette au 1er octobre. Conditions faciles.
S'adresser à
JOS. VEISALLE, 92, rue Albert. 4 août—27s

A VENDRE

PLUSIEURS BONNES TERRES sur le Plateau de St. Laurent, l'arrondissement de la Longue-Pointe, à trois milles de la ville. Les terres sont fertiles et produisent de très bons produits. Elles sont divisées en lots de 6, 8 et 4 arpents, et sont situées sur la Rivière St. Laurent, à l'embouchure de la Rivière St. Charles, et sont très convenables pour l'élevage de bétail, la culture de céréales, etc. S'adresser à
UN SUPPLÉMENT À LA RUE St. Hubert, de 20 arpents.
TROIS ANCIENNES BELLES TERRES, au St. Laurent, trois milles de la ville.
HENRY J. MEYER, Notaire, North British Chambers, rue de l'Hôpital, Montréal. 27—c j

A LOUER

LA RÉSIDENCE actuelle de LOUIS LAVOIE, ST. MARTIN, lie Jésus, avec plusieurs belles terres, et un grand lot de belles pierres de taille et plâtres.
Conditions libérales et très avantageuses.
S'adresser à
18 BELANCIER, A Montréal & S. PREVOST ou à J. K. ADAMS, 227—c j

A LOUER

La propriété sur la rue St. Catherine, connue comme la Truinerie, une Maison en briques, élevée par M. Pierre Turner, convenable pour autres fins de manufactures. Possession le 1er de Mai prochain.
S'adresser à
WELCH & BULLOCK, Avocats, 7 avril—176 h

A VENDRE

DEUX MAGNIFIQUES TERRAINS sur la Rue St. Denis, près l'Église St. Jacques, contenant chacun 25 pieds de front sur 125 pieds de profondeur avec toutes les améliorations.
Terrain communi. Conditions faciles.
S'adresser à
H. M. PERRAULT, Architecte, 7 avril. No. 88, Rue St. François-Xavier. 170—j k

AGENCE GÉNÉRALE DE COLLECTIONS

M. T. GIBOUX, bien connu du public, a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'ouvrir un Bureau d'Agences Générales au No. 44, Rue St. VINCENT, Montréal, où il se chargera de toute espèce de collection, vente et achat de propriétés, location de maisons, perception de loyer, &c. &c. et porteur de lettres funéraires.
Références: Alex. Fabron, J. B. Rolland, A. Lapière & Pils, J. G. Grenier, F. P. Pominville. 21 Juin 288

COMPAGNIE DE

Chemin de Fer Urbain
DE LA
CITÉ DE MONTREAL.
AVIS est par les présentes donné qu'on a déposé au Bureau de cette Corporation, le 30 septembre de 818 PAR CENT sur le fonds capital de cette compagnie, lequel sera payable aux Bureaux de la compagnie, le 1er et après le ONZIÈME jour d'OCTOBRE prochain.
Les livres de transfert seront fermés depuis le 25 courant jusqu'au 11 prochain, les deux jours inclusivement.
Par ordre du Bureau,
W. D. DUPONT, Secrétaire. 2 sept.—16

Nouvellement Reçus.

LIBRAIRIE NOUVELLE !
ALPONSER DOUTRE & Co.,
RUES NOTRE-DAME & ST. GABRIEL
LIVRES DE DROIT
Traité sur le Droit Civil, Droit Criminel, Droit Maritime et Droit International. Rolland de Villargues; Agnel; Breton; Héribert St.

